



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

GDF-Suez

Question écrite n° 19398

Texte de la question

M. Jean-Noël Carpentier attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur la situation du Groupe GDF SUEZ ainsi que sur les conséquences de la libéralisation initiée par les gouvernements précédents non seulement pour les salariés mais aussi pour l'indépendance nationale, le développement, la sécurité d'approvisionnement ou encore les services rendus aux particuliers et aux industriels. Il note qu'en 2011, 78 % du résultat net du groupe a été versé en dividendes, quand, parallèlement, son endettement progresse fortement. Il souligne que GDF SUEZ accélère un désengagement des activités en France et en Europe qui accompagne un pillage de l'entreprise historique gazière. Considérant que le débat actuel sur les questions énergétiques ne doit pas être circonscrit aux seules énergies renouvelables, il lui demande des précisions sur la politique gouvernementale en la matière, et notamment la place que doit pouvoir occuper le gaz dans le cadre du mix énergétique.

Texte de la réponse

Le contrat public entre l'État et GDF SUEZ (outre les obligations de service public) consacre un certain nombre d'engagements complémentaires, notamment en matière d'investissement dans les infrastructures de réseau, de développement équilibré du territoire afin d'assurer la meilleure sécurité et qualité de distribution en gaz, de développement durable et de lutte contre la précarité. La nécessité de maintenir une base industrielle et commerciale solides sur ses deux marchés domestiques, France et Belgique, est d'ailleurs régulièrement réaffirmée par le groupe. Concernant la politique de versement de dividendes du groupe, le niveau d'endettement du groupe a augmenté ces dernières années mais la situation de GDF-Suez reste satisfaisante malgré un contexte économique incertain en Europe (ralentissement de l'activité et substitution pour un certain nombre d'usages du charbon au gaz). L'augmentation de l'endettement s'explique par l'acquisition du britannique International Power (IP), qui va permettre au groupe de consolider sa présence sur des marchés en fort essor économique. Le groupe s'est en outre engagé dans une stratégie de cession d'actifs pour réduire ce niveau d'endettement. Dans ce contexte, le maintien de la politique de versement des dividendes de GDF-Suez n'appelle pas d'inquiétude particulière. Enfin, s'agissant de la place du gaz dans le mix énergétique, elle reste importante puisque cette énergie a représenté 21 % de la consommation d'énergie primaire (en Europe) et 15 % en France. Enfin, s'agissant de la place du gaz dans notre mix énergétique, celle-ci a vocation à être abordée dans le cadre du projet de loi de programmation de la transition énergétique, qui fait suite au débat national sur la transition énergétique organisé par le Gouvernement de novembre 2012 à juillet 2013, et qui sera déposé au Parlement d'ici à la fin de l'année 2013.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Noël Carpentier](#)

Circonscription : Val-d'Oise (3^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19398

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [26 février 2013](#), page 2043

Réponse publiée au JO le : [3 septembre 2013](#), page 9235